

premier ministre aurait dû proposer à sa place, mon très honorable ami. En réalité que se passe-t-il? Il y avait entre le parti de mon très honorable ami le chef de l'opposition et les autres partis engagés dans la lutte électorale une grande ligne de démarcation bien connue. Voici un échantillon du programme énoncé par mon très honorable ami. Je le cueille dans la *Vancouver Province*. Mon très honorable ami le chef de l'opposition, parlant à Vancouver, déclarait:

Que ferons-nous en prenant le pouvoir? Je vais vous le dire. Nous allons d'abord nous consacrer à préparer une politique protectionniste. Nous élèverons notre muraille douanière à la hauteur de la muraille douanière des Etats-Unis.

C'est la politique douanière qui a été la grande question débattue entre les deux partis au cours de la dernière lutte. Je reconnais que mon très honorable ami a su conduire la bataille magistralement en faveur d'une politique douanière plus élevée.

Le très hon. M. MEIGHEN: L'honorable député me permettra-t-il une observation? Dans cette Chambre comme ailleurs, j'ai dit à plusieurs reprises que je n'avais fait pareille déclaration nulle part en Canada, en aucune occasion.

L'hon. M. MACDONALD: Alors mon honorable ami aurait mieux fait de s'en prendre au *Vancouver Province*, qui lui est sympathique.

Le très hon. M. MEIGHEN: Cela ne me préoccupe pas.

L'hon. M. MACDONALD: Alors prenons une dépêche de la Presse canadienne à la *Montreal Gazette*:

Nous voudrions donner à l'industrie canadienne un avantage tel qu'elle puisse figurer sur les marchés du monde.

Le très hon. M. MEIGHEN: En effet.

L'hon. M. MACDONALD: Voici que la même pensée est exprimée sous une autre forme dans la *Montreal Gazette*.

Il n'a cherché qu'à mettre l'agriculteur et le manufacturier canadiens en état de concurrencer leurs rivaux étrangers.

Quelques DEPUTES: Bravo! Bravo!

L'hon. M. MACDONALD: Les honorables députés peuvent crier bravo. J'étais à démontrer ce que fut le programme de leur parti, et il semble qu'ils en soient fiers. D'autre part, partout où ils se sont présentés dans l'Ouest, nos amis progressistes ont repoussé cette politique; ils ne voulaient pas de tarif élevé.

Le très hon. M. MEIGHEN: L'honorable député me permettra-t-il une question? Voudra-t-il dire à la Chambre son opinion sur la

[L'hon. M. Macdonald.]

question de la protection en faveur du fer, de l'acier et du charbon?

L'hon. M. MACDONALD: Je ne favorise pas une protection plus élevée en faveur du fer et de l'acier.

Un DEPUTE: Et quant au charbon?

L'hon. M. MACDONALD: Quant au charbon, nous nous en occuperons. (Exclamations). Quant au charbon, je crois que les droits actuels sont suffisants. Il ne doit pas y avoir de relèvement général des droits dans le pays entier.

Un hon. DEPUTE: N'avez-vous pas relevé le droit sur le charbon?

L'hon. M. MACDONALD: Dans la dernière campagne électorale, j'étais opposé à la politique de mon très honorable ami (M. Meighen) et à son programme de tarif élevé. Voilà le point, bien que mes honorables amis d'en face veuillent s'écarter de la question. La situation était la suivante: d'un côté se trouvait le parti conservateur, préconisant un tarif plus élevé, et de l'autre, le parti libéral, opposé à cette politique. Comme Gouvernement, nous avons exposé notre politique dans le discours du trône où nous promettons de donner suite à nos vœux dans le domaine législatif. J'ajouterai que le Gouvernement adhèrera à chaque article de la politique proclamée dans le discours du trône, si elle reçoit l'approbation de cette Chambre, qu'il s'efforcera d'inscrire sa politique dans les statuts. Mon très honorable ami (M. Meighen) a eu l'idée que le Gouvernement serait assez puéril pour venir dire: "M. Meighen a recueilli 116 voix et nous, seulement 101, et nous recommandons à Son Excellence de l'appeler."

En d'autres termes que nous devrions placer entre les mains de M. Meighen et de ses amis qui tiennent pour un tarif élevé, le moyen d'appliquer leur politique et aussi la nouvelle politique de Hamilton de mon très honorable ami. Je tiens à dire qu'aucun député intelligent de cette Chambre n'est d'opinion que nous aurions dû agir ainsi, et je prétends que nous avons suivi la coutume constitutionnelle. Nous nous présentons devant cette Chambre, la haute cour du Parlement, et nous nous en remettons à la décision de la députation qui représente le peuple canadien en entier. Les devoirs des gouvernants sont tels que ceux d'entre nous qui ont une longue expérience de la vie publique ne cherchent pas à nous faire imposer d'autres devoirs superflus ou d'autres fonctions ardues. Nous sommes disposés à remplir notre devoir envers le pays, si la tâche nous incombe, et, sur ce chapitre, nous nous conformerons à la décision de la Chambre, et le sort du Gouvernement est lié